



Communiqué de presse

Rythmes scolaires, plus de maitres que de classes, réforme du collège... le ministre supprime sans évaluer

Depuis son entrée en fonction le 16 mai dernier, le ministre de l'éducation nationale a à cœur de rassurer et annonce de radio en plateaux télé qu'il évaluera tous les dispositifs avant de la modifier. Mais quand la communication et les effets d'annonce sont confrontés à la réalité, tout s'écroule.

Réforme du collège

La réforme du collège qui n'a même pas fêté sa première année est remise en cause par un projet de décret. Il propose des assouplissements et de nouvelles dispositions qui vont à l'encontre à la fois de l'équité et de l'efficacité en rendant possible une quasi-restauration du collège d'avant 2016. Le gouvernement détricote une réforme dans la précipitation et sans l'avoir évaluée.

Rythmes scolaires

Alors que la réforme des rythmes scolaires se justifiait par une entrée pédagogique en proposant 5 matinées de classe, au lieu de 4, pour lutter contre l'échec scolaire, le retour annoncé à la semaine de 4 jours ne semble pas être guidée par une volonté pédagogique. Cette possibilité pourra entrer en vigueur dès la rentrée 2017 sans avoir été évaluée.

Des classes de CP à 12 en REP+

Le dédoublement des CP en REP+ ne pourra se faire qu'au détriment des enseignants du dispositif plus de maitres que de classes (PDMQDC). Même si cette mesure ne concernerait au final qu'assez peu d'écoles (24 dans l'Hérault et un peu plus de 50 dans l'académie), elle aurait des conséquences inévitables sur l'ensemble du territoire. Une fois de plus, le dispositif actuel ne sera pas évalué.

Le SE-Unsa dénonce le fond de ces décisions et la forme qui ne laisse aucune place à la concertation avec les représentants des personnels et au dialogue social.

Le temps éducatif est un temps long qui doit s'inscrire dans la durée et la continuité. Le SE-Unsa rappelle que c'est de temps, de cohérence et de stabilité dont ont besoin les enseignants.

Jérôme Fournier
Secrétaire académique du SE-Unsa
06 81 44 71 25

Jean-Robert Bigio
Secrétaire départemental 34 du SE-Unsa
06 81 31 42 38